

MESURES SANITAIRES COVID 19

Les entretiens au cabinet de psychologie / psychothérapie ont repris depuis le début du déconfinement.

Pour votre sécurité, je respecte les recommandations sanitaires en vigueur pour ces lieux d'accueil de public.

Je vous remercie pour votre coopération



Cadre général des consultations

- L'accès au cabinet du praticien n'est autorisé qu'au client disposant d'un rendez-vous.
- Le client doit venir à l'heure précise du rendez-vous et non en avance.
- Le client, et uniquement si cela est indispensable, peut être accompagné d'un aidant ou d'un parent pour un mineur (1 seul obligatoirement).
- L'accompagnant/parent ne peut pas attendre dans la salle d'attente durant le rendez-vous ; une heure de retour lui sera indiquée.
- Les consultations sont limitées à 45 mn en individuel, 60 mn en consultation de couple ; ce temps ne pourra pas être dépassé.
- Le nombre de consultations par jour est limité.
- Le client (sauf enfant de moins de 7 ans), son éventuel accompagnant, et le praticien doivent porter un masque.
- Le client doit éviter de toucher les meubles et poignées de porte.

La salle d'attente

- La salle d'attente est débarrassée des éléments superflus susceptibles d'augmenter le risque de contamination par contact (magazines, livres, mobilier, jouets...).

Les toilettes

- Il est préférable que les clients et accompagnants aillent préalablement aux toilettes à leur domicile.
- Les toilettes doivent être fermées par mesure sanitaire (*) sauf si elles sont équipées d'un lavabo (savon, essuie-main jetable en papier). Dans ce cas le lavage des mains est demandé avant et après utilisation.

(*) En cas d'urgence demander au praticien ou au secrétariat l'ouverture des toilettes.

Dans le cabinet

- Le cabinet est débarrassé des objets, accessoires, mobiliers non-indispensables.
- Si utilisation de matériel partagé (stylo, crayon, jouet...), il sera désinfecté avant et après utilisation avec un produit désinfectant virucide répondant à la norme EN14476.

Pour la sécurité de tous

- Un temps libre de 15 mn entre chaque rendez-vous est nécessaire afin de désinfection, d'aération, et éviter tout croisement/contact entre les clients.
- Une solution de gel hydro-alcoolique est mise à disposition.
- Les sièges et poignées de porte sont désinfectés à chaque fois et pour chaque client.
- Commencer et finir la séance par un lavage ou une désinfection des mains (client et praticien).

Paiement des séances

- Autant que possible les moyens de paiement dématérialisés doivent être favorisés : virement bancaire, paypal, LyfPro...
- Le terminal de paiement par CB sera entouré d'un film plastique. Il sera désinfecté après chaque utilisation.
- Si paiement par chèque, le rédiger entièrement à domicile afin d'apporter un chèque dûment complété et signé.
- Si paiement en espèces, apporter l'appoint de la somme, afin de ne pas avoir à rendre la monnaie.